RAPPORT D'ACTIVITE

Activités de Communication des Risques et d'Engagement Communautaire (CREC-MVE)
Période : du 26 septembre au 31 octobre 2026 | Zone de Santé d'Uvira, Sud-Kivu

1. Contexte général

Dans le cadre de la prévention de la Maladie à Virus Ebola (MVE), AFEDI ASBL, avec l'appui de l'Observatoire des Droits de l'Homme (ODH), a mené des activités de Communication des Risques et d'Engagement Communautaire dans les aires de santé de Kilibula, Songo et Kabindula, dans la Zone de Santé d'Uvira, au Sud-Kivu. Les interventions visaient à renforcer les connaissances des communautés, promouvoir les mesures préventives, lutter contre les rumeurs et encourager la surveillance communautaire ainsi que le signalement rapide de tout cas suspect.

2. Principaux résultats

Les activités ont été organisées sous forme de dialogues communautaires, causeries éducatives, sensibilisations de masse et groupes de discussion. Au total, 633 participations ont été enregistrées dans les trois aires de santé ciblées.

Indicateur	Résultat
Participations totales	**633**
Hommes	148
Femmes	150
Garçons	164
Filles	171
Aires de santé couvertes	3

Répartition des participations par aire de santé :

Aire de santé	Participations
Kilibula	67
Songo	348
Kabindula	218
TOTAL	**633**

3. Visualisations statistiques

Les graphiques ci-dessous illustrent les données quantitatives rapportées pour la période.

Figure 1. Histogramme des participations par aire de santé

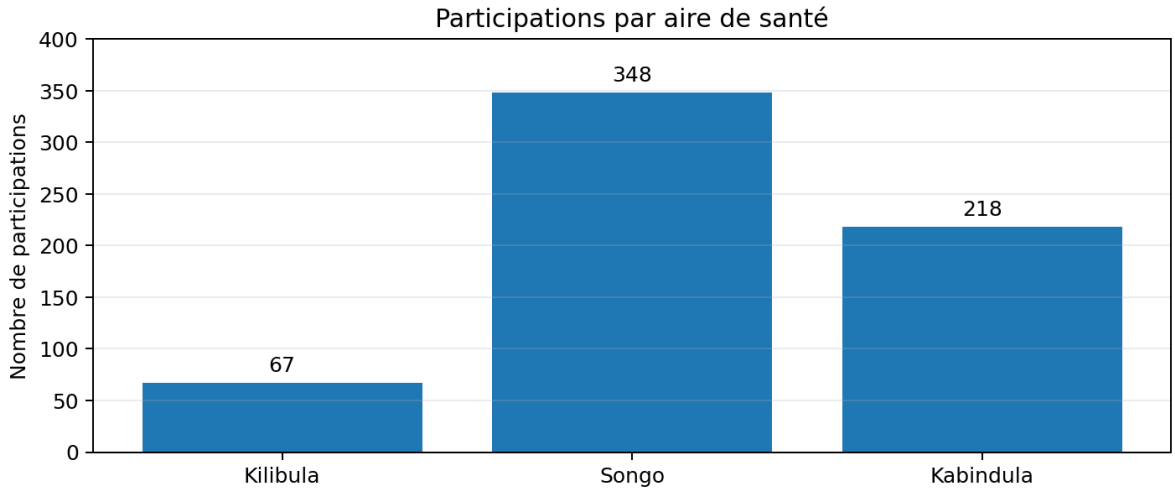


Figure 2. Répartition des participations par catégorie

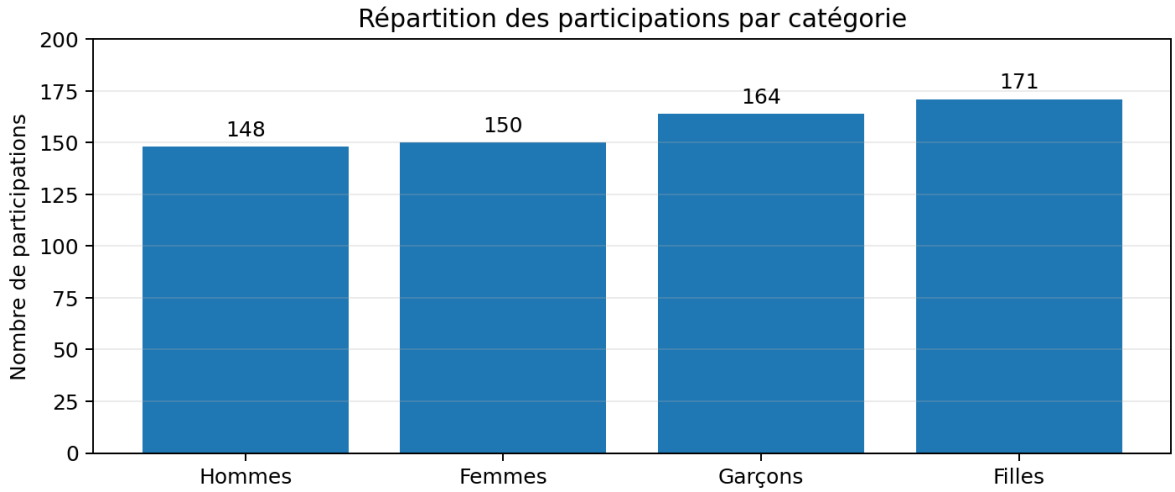
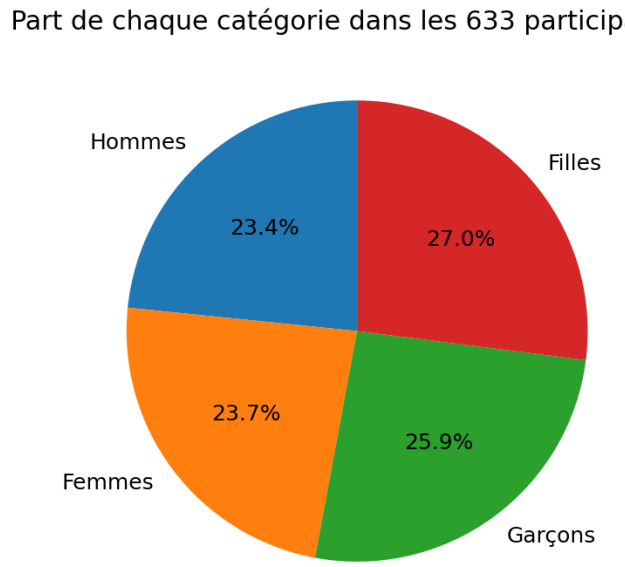


Figure 3. Part de chaque catégorie dans les 633 participations



4. Effets et constats

Les échanges ont porté notamment sur les modes de transmission de la MVE, les signes d'alerte, l'hygiène, l'utilisation de l'eau chlorée, l'assainissement, la vérification des informations et le signalement des événements inhabituels. Les activités ont favorisé la participation des femmes, des hommes, des garçons et des filles, et ont permis de recueillir les préoccupations des communautés. À Kabindula, 23 personnes ont déclaré connaître au moins un mécanisme de signalement relatif à la redevabilité et à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (EAS/PSEA). Aucun cas suspect de MVE n'a été identifié ou signalé et aucun patient suspect n'a été référé à l'ESS pendant les périodes couvertes par les activités.

5. Difficultés rencontrées

- Connaissances encore limitées de certaines personnes sur la MVE, ses modes de transmission et ses signes d'alerte.
- Circulation de rumeurs et d'informations non vérifiées.
- Préoccupations concernant l'odeur et le goût de l'eau chlorée.
- Manque de visibilité de certaines activités à Kabindula.
- Nombre insuffisant d'animateurs communautaires pour étendre davantage les interventions.

6. Recommandations et perspectives

Le rapport recommande de poursuivre les sensibilisations, de renforcer les démonstrations pratiques sur le lavage des mains, l'utilisation de l'eau chlorée et l'assainissement des points d'eau, et d'intensifier la lutte contre les rumeurs avec des messages fiables et adaptés aux langues locales. Il préconise également de renforcer la surveillance communautaire, d'améliorer la visibilité des activités, d'accroître les capacités et le nombre d'animateurs, de poursuivre la sensibilisation sur les mécanismes EAS/PSEA et de maintenir l'implication des écoles et des leaders communautaires.

7. Conclusion

Les activités menées du 26 septembre au 31 octobre 2026 témoignent de l'engagement d'AFEDI ASBL en faveur de la prévention des risques sanitaires et de la mobilisation communautaire dans la Zone de Santé d'Uvira. Les 633 participations enregistrées illustrent l'ampleur de la mobilisation et la contribution des interventions au renforcement des connaissances et des comportements préventifs face à la maladie à virus Ebola.

AVIS IMPORTANT – PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DU RAPPORT

Le présent document est une synthèse d'un rapport institutionnel appartenant à Actions des Femmes Engagées pour le Développement Intégral (AFEDI ASBL). Il est mis à la disposition du public à des fins d'information, de consultation et de documentation. Toute personne souhaitant reproduire, publier, adapter ou exploiter tout ou partie de ce document à d'autres fins est priée de solliciter au préalable l'autorisation officielle d'AFEDI ASBL et de mentionner clairement la source. Toute modification ne doit pas être présentée comme une version officiellement validée par AFEDI ASBL sans son accord.

Contact : actionsfemmesrdc@gmail.com | Site web : www.afedi-asbl.org

Source : Rapport général des activités CREC-MVE, période du 26 septembre au 31 octobre 2026, AFEDI ASBL, avec l'appui de l'Observatoire des Droits de l'Homme (ODH). Rapport original daté du 5 novembre 2026.

AFEDI ASBL – Uvira, Sud-Kivu